

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE :
Numéro BAJ : 2016/000946

Monsieur LABORIE André
2 rue de La Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Section - Division : 1 - 05
Date de la demande : 25/11/2015
Numéro R.G. :
Avocat: Me

DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,

Statuant le 15/12/2015 sur la demande présentée le 25/11/2015 par :

Monsieur LABORIE André
2 rue de La Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : contentieux général (hors baux d'habitation)

Contre :

MAÎTRE MALBOSC DAGOT
Notaires
6 Place Wilson
31000 TOULOUSE

devant TRIBUNAL D'INSTANCE TOULOUSE.

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle après en avoir délibéré,

CONSTATE :
que l'action est manifestement dénuée de fondement

EN CONSÉQUENCE :
Rejette la demande d'aide juridictionnelle.

LE GREFFIER

LE VICE PRÉSIDENT

Copie certifiée conforme
Le Greffier

